

10.3.1. L'élaboration de la *RATIO INSTITUTIONIS* de 1990

(par dom Armand Veilleux) ³⁷

Les Constitutions de notre Ordre, élaborées entre 1967 et 1987, puis approuvées par le Saint Siège en 1990, furent complétées par un important document appelé *Ratio institutionis* ou « Document sur la formation ». Ce document, rédigé dans l'esprit même des Constitutions, fut, comme celles-ci, le fruit d'un long travail où s'impliquèrent toutes les communautés et toutes les Régions de l'Ordre, avant d'être étudié, discuté, amendé et voté à la Réunion Générale Mixte de 1990. Pour comprendre ses lignes de forces et le sens que l'Ordre a voulu lui donner, il peut être utile de jeter d'abord un coup d'œil non seulement sur son histoire, mais aussi sur sa préhistoire.

I. PRÉHISTOIRE : LA « *RATIO* » DE 1958

Jusqu'en 1955 dans les monastères d'hommes, à de rares exceptions près, tous les moines choristes devenaient prêtres. La formation des novices se donnait en deux noviciats parallèles, l'un pour les choristes et l'autre pour les convers. Pour les convers, une fois le noviciat terminé, il n'y avait plus généralement aucune formation systématique. Ils assistaient aux chapitres de l'abbé les dimanches, aux sermons les jours de fêtes de sermon, et aux répétitions que leur donnait leur père maître. En plusieurs monastères ces répétitions n'étaient que de pieuses réflexions de nature à réchauffer la ferveur (*fervorino* !); ailleurs c'était un enseignement un peu plus solide, genre catéchisme. Quant aux choristes, dès la fin du noviciat, ils commençaient les études en vue du sacerdoce. La formation du noviciat comportait des cours sur la Règle et les vœux, ainsi que l'apprentissage des observances : tout ce qu'il fallait savoir pour faire profession en connaissance de cause !

Dans l'ensemble, les études théologiques dans notre Ordre étaient plutôt faibles, même si certains monastères avaient une excellente tradition de formation spirituelle et doctrinale. On utilisait en général les mêmes manuels qui étaient utilisés dans les Grands Séminaires ; mais la formation, dans la plupart des cas, était loin d'avoir la même valeur académique, quoique, par ailleurs, la formation

³⁷ Dom Armand Veilleux est abbé de Scourmont depuis 1999, après avoir été abbé de Mistassini (Canada) de 1969 à 1976, de Conyers (USA) de 1984 à 1990, Procureur de l'Ordre de 1990 à 1998.

spirituelle pouvait être supérieure. Après le noviciat et les études théologiques, il y avait peu de formation organisée. On tenait simplement des « conférences théologiques » pour les prêtres.

Vint alors, en 1956, un document du Saint-Siège, *Sedes Sapientiae*, concernant la formation et plus spécifiquement les études dans les communautés religieuses. Des exigences nouvelles étaient posées à toutes les communautés. En particulier, on demandait que, dans les monastères où se faisaient les études (ce qui était la tradition de notre Ordre), il fallait des professeurs qualifiés, possédant des diplômes reconnus.

Sedes Sapientiae exigeait aussi que chaque Institut religieux se donne une *Ratio Studiorum*. La nôtre fut publiée en 1958. Elle portait pour titre: «*Ratio Institutionis, praesertim studiorum*». L'accent était mis nettement sur les études. Et cela fut heureux, car les études étaient vraiment négligées dans l'Ordre jusqu'alors.

Il ne faut pas oublier que c'était l'époque où, sous l'influence des Pères de Lubac, Rahner, Congar, Chenu, et de bien d'autres, la théologie s'orientait vers une redécouverte de ses bases scripturaires et patristiques. Cela conduisit donc à une redécouverte et une compréhension nouvelle de notre tradition monastique, y compris celle de la *Lectio divina*.

Dom Gabriel Sortais prit très au sérieux ces exigences, et cela aboutit à la construction de Monte Cistello, qui compta jusqu'à près de 90 étudiants, l'année de l'ouverture du Concile.

1965 : Conséquences du Décret d'Unification

Le décret d'Unification, supprimant non pas les frères convers, mais la distinction entre deux classes dans nos communautés, instaurant ainsi une seule catégorie de moines, posa d'une façon nouvelle la question de la formation. A cette époque, dans plusieurs monastères d'hommes, un courant vers ce qu'on appelait un « monachisme laïc » se faisait sentir. De plus en plus on éprouvait le besoin de former des « moines » avant de former de « futurs prêtres ».

C'est alors aussi que des efforts de collaboration se dessinèrent entre moines et moniales. Tous en profitèrent. Du côté des moniales la formation n'avait pas toujours été très solide doctrinalement, mais elle a toujours été orientée vers la vie monastique et non vers le sacerdoce !

1968 : Document sur la Formation

On sentit le besoin en 1968 de revoir notre *Ratio*, à cause précisément de toute cette évolution. Une commission fut constituée de représentants de la plupart des

Régions de l'Ordre (les Régions venaient de faire leur apparition, quelques années auparavant), pour réfléchir sur ce thème. Cette commission proposa non pas une nouvelle *Ratio*, mais une série de documents contenant beaucoup d'éléments extrêmement utiles, mais qui ne furent pas réunis sous la forme d'un tout cohérent. Le Chapitre général suivant recommanda aux communautés de s'inspirer de ces documents, mais ceux-ci ne furent pas votés comme des textes officiels de l'Ordre.

Ce n'est pas par hasard qu'un nouvel intérêt pour la formation se manifesta au moment où le pluralisme apparaissait dans l'Ordre – pluralisme qui, d'autre part, était une conséquence non seulement d'une évolution culturelle mondiale, mais aussi du fait que l'Ordre s'était soudain répandu dans diverses cultures où il n'avait pas pénétré jusqu'alors ou bien y était demeuré très peu représenté.

Puis vint la longue période de rénovation de nos Constitutions, commencée en 1967, qui culmina dans les Chapitres de Holyoke et de L'Escorial en 1984 et 1985, et finalement dans la Réunion Générale Mixte (RGM) de Rome en 1987. Au cours de ces années l'Ordre a fait énormément dans le domaine de la formation, au niveau local, régional et aussi de tout l'Ordre. Des secrétaires pour la formation existaient dans presque toutes les Régions, et plusieurs initiatives avaient été très heureuses.

Dans leur excellente section sur la formation, les nouvelles Constitutions faisaient référence à une *Ratio Institutionis* qui serait préparée par le Chapitre général. Cette *Ratio* semblait d'ailleurs demandée par le nouveau Code de droit canonique promulgué en 1983.

II. ELABORATION D'UNE NOUVELLE RATIO

La Réunion Mixte de Préparation de 1986 (RMP I) demanda à chaque Région de rédiger une ébauche de cette *Ratio* – ou, à son défaut, un document qui en résumerait le contenu – et de l'envoyer au Secrétaire central pour la formation avant le 1^{er} mars 1987. Père Cornelius Justice de Mount Melleray fut alors élu à cette fonction. Il avait comme mandat de présenter une synthèse de ces textes à la réunion suivante. La deuxième Réunion Mixte de Préparation (RMP II, avril 1987) décida que le Père Cornelius, en liaison avec les Secrétaires régionaux pour la formation, préparerait un projet de *Ratio* à soumettre aux prochains Chapitres généraux, à Rome en décembre 1987.

1987 : *Texte de Chambarand I et RGM de 1987*

Père Cornelius établit un réseau impressionnant de communication et suscita une réflexion importante dans l'Ordre. Au cours d'une réunion de travail de trois se-

maines avec les Secrétaires de presque toutes les Régions de l'Ordre, il prépara un projet qui sera connu sous le nom de **Chambarand I** et qui fut communiqué aux Capitulants durant les Chapitres généraux de 1987, dont le programme était déjà extrêmement surchargé, puisqu'il fallait assurer la dernière révision des Constitutions, avant de les présenter au Saint-Siège. La seule décision que prit l'assemblée fut d'en recommander l'étude à toutes les Conférences régionales et à ceux qui étaient responsables de la formation.

Il ne s'agissait plus d'une *Ratio studiorum* (qui reste à faire) mais d'un document traitant de l'ensemble de la formation monastique.

Dans l'année qui suivit les Chapitres de 1987 presque toutes les Régions se réunirent et étudièrent ce projet de *Ratio*. Les réactions étaient positives dans l'ensemble, mais il y avait aussi un désir général d'un texte plus succinct et moins «psychologisant» dans son langage, tout en conservant l'importance reconnue à la dimension psychologique de la formation.

La Commission Centrale de 1989 à Cardaña ratifia ces orientations, nomma une commission de trois personnes pour revoir le texte selon un calendrier qui permettrait d'arriver à la RGM de 1990 avec un texte déjà assez accepté par la majorité.

1989 (Juin) : Synthèse et nouveaux textes

Ce texte, prêt en juin 1989, connu sous le nom de **Chambarand II** fut envoyé à toutes les Régions qui devaient l'étudier et envoyer leurs réactions et commentaires avant mars 1990. Toutes sans exception s'acquittèrent de cette tâche et, sur la base de leurs suggestions et commentaires, une nouvelle version, appelée **Chambarand III**, fut présentée comme document de travail pour la RGM de septembre 1990.

1990 – RGM : Texte définitif

Une étude très détaillée de ce texte, paragraphe par paragraphe et presque phrase par phrase fut réalisée par toutes les commissions mixtes de la RGM (certaines des sections étant réparties entre diverses commissions). Cette étude occupa une partie importante de la réunion. Après plusieurs votes sur divers amendements, le texte de la *Ratio* fut approuvé dans son ensemble par les deux Chapitres généraux, à une très grande majorité (Chapitre des abbesses : 51 oui, 7 non, 1 abs. ; Chapitre des abbés : 80 oui, 9 non, 1 abs.).

À part les Constitutions elles-mêmes, aucun des textes produits par l'Ordre à notre époque ne mobilisa autant la réflexion et le travail de toutes les Régions et donc de toutes les cultures, aussi bien entre les Chapitres généraux que durant

la RGM de 1990. Toute refonte totale ou partielle de ce document, que certains pourraient envisager, devra prendre en compte cet énorme travail de l'ensemble de l'Ordre. Il serait difficilement pensable qu'une révision puisse en être faite sans que tout l'Ordre soit de nouveau impliqué dans une telle entreprise. Encore faudrait-il s'assurer, avant de la commencer, qu'il la juge opportune.

III. QUELQUES GRANDES LIGNES (OU INTUITIONS DE BASE) DU DOCUMENT

a) Personnellement je crois que l'intuition la plus fondamentale de ce document est que la formation est un processus qui dure toute la vie.

Il s'agit du processus par lequel une personne (homme ou femme) est progressivement transformée à l'image du Christ, ce qui est le but de notre vie monastique. Par «formation» on entend désormais l'ensemble de cette «transformation» et non la période initiale d'initiation à la vie monastique.

Cette approche aura évidemment son influence sur la façon de concevoir qui sont les agents de cette formation et quels sont les moyens employés.

b) La seconde intuition fondamentale est que les deux agents principaux de cette formation ou transformation sont l'Esprit-Saint d'une part et le sujet en formation d'autre part. Toutes les autres personnes appelées «formateurs», à divers titres, médiatisent l'action de l'Esprit-Saint d'une part et servent de guides au sujet en formation d'autre part.

c) La troisième intuition fondamentale est le rôle essentiel que joue la vie communautaire elle-même dans la formation d'un(e) cénobite. Cette vie communautaire est ce que nos Constitutions appellent constamment la «*conversatio*» cistercienne.

Quelques points d'importance résultant de ces orientations de base:

a) Le document est centré sur la «personne» qui est en formation, et non sur les choses qu'il faut lui transmettre.

- Un grand respect est manifesté pour cette personne, et la grâce particulière qu'elle porte et qu'elle apporte à la communauté.
- Chaque personne est considérée dans l'ensemble de son histoire : tout ce qui a précédé son arrivée au monastère est important.
- Chaque personne est aussi considérée dans toutes les dimensions de son être : il ne s'agit pas simplement de faire adopter à quelqu'un un comportement dit «monastique», de lui faire acquérir des vertus monastiques, etc. Il s'agit d'aider quelqu'un à devenir un homme ou une femme épanoui(e), équilibré(e), mûr(e) – un chrétien(ne) qui a assumé l'ensemble du message évangélique – et qui a décidé

de le vivre selon la «voie» monastique, en vertu d'un appel reçu du Seigneur. On insiste donc sur l'importance d'un équilibre humain, émotif, affectif, intellectuel, spirituel.

- En conséquence, une grande importance est donnée à toutes les étapes de la maturité humaine.
- b) Même si des personnes ont une tâche spéciale dans le domaine de la formation (surtout initiale), leur travail pourra difficilement porter des fruits s'il n'y a pas une qualité suffisante de vie communautaire dans la communauté. On devra donc être attentif à s'assurer que les éléments de la *conversatio* cistercienne remplissent vraiment leur rôle formateur. Pour cela, on sera attentif à ce que chaque communauté assume bien la «culture monastique» et développe sa propre culture.
- c) Tout ceci implique également une conception bien précise de la «formation continue». Dans le passé, lorsque le mot «formation» désignait presque exclusivement la formation initiale, la «formation continue» était conçue comme une sorte de continuation, à un rythme plus lent et à une fréquence limitée, de la formation initiale (un recyclage périodique). Maintenant que l'on entend par formation l'ensemble du processus de transformation qui s'étend sur toute la vie, la formation initiale n'est vue que comme un temps fort de la formation continue.
- d) Il est inutile de souligner l'importance que prend aussi chaque **culture** nationale et locale. Jadis la formation était souvent un processus d'acculturation et non d'inculturation. Il fallait assimiler une culture monastique coulée dans des cadres bien précis. Désormais chaque Région est appelée à adapter la *Ratio* à son contexte culturel et à ses besoins. Cette capacité d'adaptation de notre *Ratio* est confirmée par le fait que toutes les Régions non-européennes (Remila, USA, Africa, ASPAC) marquèrent leur accord global avec **Chambarand II**, (comme le rappela le Père Cornelius dans sa présentation du texte au début de la RGM de 1990), tout en offrant des suggestions qui furent intégrées dans **Chambarand III**. (Curieusement, la seule Région qui eut des difficultés avec **Chambarand II** fut Centre-et-Nord-Europe, qui n'apprécia pas l'importance donnée à la communauté dans le processus de formation). Lors de la présentation des rapports des commissions, au cours de la quatrième session de la RGM de 1990, la secrétaire de la 17^e commission (des « Jeunes Églises ») expliqua que ce texte « est une bonne base car il est susceptible d'être adapté à des contextes culturels divers, en particulier du fait qu'il ne contient pas trop de détails. Il donne aussi une bonne expression de l'idéal cistercien. C'est un document qui peut être utile dans tout l'Ordre » (Compte rendu, p. 21). Au surplus, le texte même de la *Ratio* (n° 69) invite les Régions « à aider les maisons à adapter cette *Ratio* à leurs besoins spécifiques et à la culture particulière de la Région ».

- e) Importance aussi du pluralisme. On s'est efforcé d'élaborer un texte qui exprime tous les grands principes de base valables pour tous, mais qui se limite au minimum dans l'expression des données qui de leur nature sont propres à telle ou telle culture. Ce fut un choix difficile, parce que **Chambarand I** donnait une série de conseils extrêmement précieux et d'analyses très perspicaces, mais qui ne valaient pas pour toutes les cultures. Il ne faudra pas oublier ce premier texte ; il faudra souvent y revenir pour y prendre ce qui peut nous être vraiment utile.
- f) Le monastère : réalité nouvelle en plusieurs Régions, au moment de la rédaction de la *Ratio*, et encore en pleine évolution.

IV. LES ETUDES DANS LA VIE MONASTIQUE.

Notre Ordre n'a jamais connu une grande tradition intellectuelle (Scourmont, par exemple, sous l'influence de dom Anselme Le Bail, fut longtemps une admirable exception où l'on a su harmoniser des études de haute valeur scientifique avec une orientation monastique indiscutable). Depuis 1955 nous avons amélioré grandement la vie intellectuelle de nos communautés (moines et moniales). Il y a peut-être présentement une attitude qui va dans le sens contraire et a conduit certains à dire que la *Ratio* insiste trop unilatéralement sur les cours et les études.

Cette réaction est vraiment symptomatique d'autre chose, puisqu'on a déployé tous les efforts possibles pour souligner dans ce texte que les études sont loin d'être l'élément premier de la formation, et que cet élément doit être subordonné à beaucoup d'autres. On a aussi situé les études dans le cadre pluraliste mentionné ci-dessus.

Si la *lectio divina* est vraiment au cœur de notre vie, une certaine initiation à l'Écriture Sainte est essentielle. Donc on a mis cette initiation à l'Écriture Sainte comme l'une des choses qu'il faut faire durant le noviciat et continuer durant le monastère, et même au-delà. Cela ne veut pas dire que tous doivent faire les mêmes études d'exégèse scientifique. Pour certains une initiation assez simple à une lecture savoureuse de la Parole de Dieu suffira ; d'autres auront besoin d'une formation plus poussée. Mais tous ont besoin d'une initiation.

Notre spiritualité doit être fondée sur les données de la Révélation et sur la foi. Pour éviter de s'enfermer dans une piété sentimentale ou infantile, une solide initiation à la doctrine chrétienne est essentielle pour tous. Ici encore, elle pourra prendre bien des formes : pour les uns ce sera une sorte de catéchisme pour adultes ; pour d'autres une étude plus poussée et plus scientifique. Mais tous ont besoin d'une foi éclairée et donc d'une bonne connaissance des chapitres principaux de la doctrine chrétienne.

On pourrait dire quelque chose de semblable de chacun des éléments de

CHAPITRE X : LIGNES DE FORCE DE L'ÉVOLUTION AU COURS DU XX^e

la liste des « matières » à traiter, soit durant le noviciat, soit durant les vœux temporaires.

CONCLUSION :

Toute la spiritualité de nos Constitutions se trouve résumée dans le Prologue de cette *Ratio*, que l'on peut légitimement considérer comme un commentaire spirituel des Constitutions. Et toute la compréhension du but ultime de la formation est admirablement exprimée dans le texte de 2 Co 3,18, mis en exergue : «**Appelés à être transformés à l'image du Christ**».